



Communiqué de presse

L'AFIC met en place un Comité Scientifique

Paris, le 9 septembre 2008

L'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) annonce ce jour la mise en place d'un Comité Scientifique indépendant dont la mission sera de guider l'Association sur le choix des méthodes appliquées aux études réalisées sur le Capital Investissement.

Cette décision traduit la volonté de l'AFIC de renforcer son expertise notamment dans le domaine des Etudes, en particulier celles portant sur l'activité, la performance et l'impact économique et social du Capital Investissement.

Il s'agit en effet d'objectiver le choix des méthodes utilisées, de bénéficier d'un regard extérieur et d'une expertise scientifique sur les études statistiques produites. Le champ d'investigation se trouvera élargi puisque le Comité pourra être sollicité pour toute autre étude que l'AFIC pourrait mener.

Pour piloter la mission, l'AFIC a souhaité réunir des compétences aussi bien économiques, statistiques et scientifiques que des expertises en matière d'audit, de financement de PME et de Capital Investissement à l'international.

Le Comité est ainsi présidé par **Bertrand Jacquillat**, *Professeur, Président d'Associés en Finance, Membre du Conseil d'Analyse Economique auprès du Premier ministre et Vice-président du Cercle des Economistes*.

Il bénéficiera de la participation de :

- **Jean-Michel Charpin**, *Inspecteur Général des Finances, Membre du Cercle des Economistes*,
- **Gilles Duruflé**, *Consultant international*,
- **Pierre Esmein**, *Auditeur, CFA*,
- **Henry Savajol**, *Directeur des Études, Oséo*.

« Avec la mise en place du Comité Scientifique, l'AFIC va pouvoir progresser dans la qualité des données et des analyses produites sur la profession. Nous sommes très heureux de pouvoir bénéficier de l'accompagnement d'experts aussi reconnus. Leur expérience est un atout majeur dans notre démarche visant à mieux faire connaître et comprendre le Capital Investissement » a déclaré Pierre de Fouquet, Président de l'AFIC.

Bertrand Jacquillat, Président du Comité Scientifique de l'AFIC a ajouté : « Nous sommes très heureux et honorés de la mission que nous a confiée l'AFIC. Au-delà d'un travail méthodologique, nous entendons favoriser le partage des connaissances et des expériences de façon à enrichir les études, les angles d'analyses et les domaines d'investigation. »

A propos des membres du Comité Scientifique

Bertrand JACQUILLAT

Bertrand Jacquillat est Professeur des Universités à Sciences Po Paris (depuis 1999) et Président et Co-Fondateur de Associés en Finance. Il a été par ailleurs Professeur aux Universités de Berkeley et Stanford, et Visiting Fellow à la « Hoover Institution » depuis 1976.jusqu'en 1999, il était également Professeur à HEC, à l'Université de Lille et à Paris Dauphine.

En dehors de ses fonctions d'enseignement, Bertrand Jacquillat est Vice-président du Cercle des Economistes et Membre du Conseil d'Analyse Economique auprès du Premier ministre.

Il est l'auteur de plus d'une cinquantaine d'articles scientifiques et de nombreux ouvrages dont « Les 100 mots de la Finance », « Que sais-je », PUF en 2006 (3^{ème} ed. 2008) et a dirigé le Cahier du Cercle des Economistes « Hedge Funds, Private Equity, Marchés Financiers : les frères ennemis ? », PUF, 2008.

Bertrand Jacquillat est Administrateur de Total, Klépierre et Presses Universitaires de France.

Jean-Michel CHARPIN

Jean-Michel Charpin est Inspecteur Général des Finances, Vice-président de l'Association française de science économique, membre de l'Académie des Technologies, et Membre du Cercle des Economistes.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique), il est aussi diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de sciences économiques.

Ancien Directeur Général de l'Insee (2003-2007) et ancien Commissaire au Plan (1998-2003), il a travaillé huit ans à la BNP, comme Directeur des Etudes Economiques, puis comme Directeur de la Gestion actif-passif, Membre du comité de Direction Générale. Il a appartenu au Conseil d'Analyse Economique de 1997 à 2007.

Jean-Michel Charpin est l'auteur du rapport « L'avenir de nos retraites » remis au Premier ministre en 1999.

Gilles DURUFLE

Gilles Duruflé est actuellement consultant indépendant auprès de fonds de Capital Investissement, d'investisseurs institutionnels et de gouvernements.

Il était jusqu'en 2004 Associé principal chez CDP Capital Technologies, la filiale de Capital Risque de la Caisse de dépôt et placement du Québec, responsable du portefeuille de fonds de Capital Risque, en Amérique du Nord et en Europe. Au préalable, il a été responsable des Études stratégiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec. De 1979 à 1991, il a travaillé comme consultant senior dans des sociétés de conseil stratégique du Groupe CDC (Caisse des Dépôts et Consignations, Paris) en Europe et en Amérique du Nord.

Il est membre du conseil d'administration de l'Association canadienne de capital de risque et de placement privé, de l'International Private Equity Valuation Board et du North American Venture Capital Summit.

Gilles Duruflé est titulaire d'une maîtrise en philosophie, d'un doctorat en mathématiques de l'université Paris VI et d'un diplôme du Centre d'Études des Programmes Économiques (Ministère des Finances, Paris). Il est également titulaire du CFA américain et a publié de nombreux livres et articles sur différents sujets reliés à l'économie et à la finance.

Pierre ESMEIN

Pierre Esmein est commissaire aux comptes, plus particulièrement spécialisé dans le contrôle des fonds d'investissements et des activités de gestion de portefeuille, de tous types. Il réalise des missions de conseil notamment en matière de gouvernance pour les Entreprises d'Investissement ou les fonds.

Il est diplômé de Sciences Po Paris et titulaire d'une Maîtrise de Droit et Sciences Economiques, et est par ailleurs expert comptable et Commissaire aux Comptes.

Il participe aux groupes de travail de l'AFIC, ainsi qu'aux travaux du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et de la Commission OPCVM de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC). Ancien Président de la Commission OPCVM de la CNCC, il a notamment présidé le groupe de travail pour l'élaboration du guide de contrôle des OPCVM par les Commissaires aux Comptes.

Il est également l'un des membres du groupe de travail qui a élaboré les « Valuations guidelines » de l'EVCA qui ont été adoptées depuis par l'IPEV.

Henry SAVAJOL

Directeur des Etudes d'OSEO, Henry Savajol a fait toute sa carrière au sein d'établissements spécialisés dans le financement des petites et moyennes entreprises.

Depuis plus de dix ans, il met en œuvre une politique d'études et d'enquêtes destinée à améliorer la connaissance des petites et moyennes entreprises et de leurs dirigeants, avec un double objectif :

- contribuer à l'amélioration des savoir-faire du groupe OSEO et conforter son image de spécialiste de la PME et de l'innovation
- contribuer à l'amélioration de la connaissance des petites et moyennes entreprises par l'ensemble des décideurs et des partenaires des PME.

Il anime par ailleurs l'Observatoire des PME créé par OSEO, qui publie notamment un rapport annuel sur l'état des PME, et il participe régulièrement aux groupes de travail mis en place sur les sujets concernant les petites et moyennes entreprises, aux niveaux national (Conseil d'Analyse Stratégique), européen (DG Entreprise, NEFI) et international (OCDE).

A propos de l'AFIC

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 267 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

En 2007, les membres de l'AFIC ont investi plus de 12.6 milliards € dans plus de 1 500 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contacts presse :

Stéphanie Elbaz, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 79 51 – stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr
Matthieu, Pirouelle, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 76 15 – matthieu.pirouelle@consultants.publicis.fr